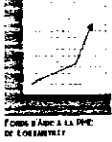


CAHIER D'ÉTABLISSEMENT DE PORCHERIE

2001

Fonds d'Aide à la PME
de Lorrainville





Fonds d'Aide à la PME de Lorrainville

51, Notre-Dame Est C. P. 231 Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Tél.: (819) 625-2227

Télec.: (819) 625-2227

Courriel : lynn.ancil@cablevision.qc.ca ou patrick423ea@yahoo.ca

Le 4 octobre 2001

Monsieur le Maire Philippe Boutin
Municipalité de Lorrainville
2, rue St-Jean-Baptiste Est
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0

Monsieur le Maire,

La municipalité de Lorrainville se profile pour être un joueur important pour l'implantation de porcherie en Abitibi-Témiscamingue. Pour ce faire, la municipalité de Lorrainville aura à se positionner dans la production agricole en élaborant une politique pour l'implantation de porcheries.

En élaborant une telle politique, Lorrainville refléterait une image positive et un message de motivation auprès des producteurs agricoles (de tous types de productions agricoles) et des autres municipalités de la région. Ainsi, Lorrainville jouerait un rôle de meneur au Témiscamingue.

Il faut souligner le fait qu'une telle production génère des retombées économiques importantes dans la région. Il ne faut pas oublier le fait que le ministère des régions veut favoriser la diversification et la transformation agricole dans les régions ressources.

Selon les propriétaires des deux abattoirs du Témiscamingue, Lorrainville peut être un joueur important dans la production et la transformation agro-alimentaire au Témiscamingue. Par le fait même, Lorrainville serait un site intéressant (selon Monsieur Raynald Ouellette) pour établir de petites entreprises de transformation agro-alimentaire. Il faut savoir que les abattoirs et les entreprises de transformation seraient les entreprises qui généreraient le plus d'emplois dans le domaine. Bien sûr, il ne faut pas adopter aveuglément une telle politique afin de ne pas répéter les grandes erreurs d'autres régions au Québec.

Le texte qui suit vise à faire avancer intelligemment la région et se voit un outil de réflexion sur l'élaboration d'une politique sur l'implantation de porcheries au Témiscamingue.

Dans l'espoir de répondre à toutes interrogations, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Christian Barrette, agronome
Responsable du dossier

TABLE DES MATIÈRES

DOSSIER PORCIN	5
LES BESOINS	5
RETOMBÉS ÉCONOMIQUES	6
IMPACT SUR LES ÉVALUATIONS	7
COMPARAISON	8
ANNEXE	10
ANNEXE 1	10
ANNEXE 2	10
ANNEXE 3	10
ANNEXE 4	10

DOSSIER PORCIN

Les données de ce document sont établies en fonction des besoins des deux abattoirs de la région soit Les Viandes AbiTémis, de Monsieur Reynald Ouellette à Fugèreville et Les Viandes Lorraine, de Messieurs Sabourin et Éthier à Lorraineville. Les calculs sont aussi faits en fonction des besoins d'abattoirs conventionnels.

Lorsque l'abattoir de Lorraineville transformera du Prochito, les besoins en région de porc seront augmentés mais le calcul se fait avec des porcs conventionnels car Lorraineville abattra de moins en moins de porcs conventionnels au profit de porcs Prochito donc, le volume de porcs à abattre dans une année resterait sensiblement le même.

LES BESOINS

À moyen terme, les besoins évalués pour les deux abattoirs sont de 50 000 porcs par an par abattoir. Ce qui représente environ 3625 unités animales pour chacune des abattoirs (5 porcs = 1 unité animale environ pour une porcherie et 4 porcs = 1 unité animale pour une maternité) donc 7250 unités animales pour l'ensemble des abattoirs de la région. Par la suite, on peut s'attendre à 100 000 porcs par année par abattoir (dans environ 5 ans).

Les maternités de la région sont actuellement de 800 truies mais ont été faites en fonction d'une capacité de 1 500 truies. Entre autre, celle de M. Ouellette devrait augmenter bientôt ainsi que celle de Palmarolle qui sera construite cet automne contiendra 800 truies au départ mais devrait augmenter à 1 500 truies. Donc, nous pouvons considérer que les maternités sont de 1 500 truies. À partir de cette considération, nous aurions besoins de 3 maternités en région ou 5 à 6 maternités de 800 truies. Il existe actuellement 1 maternité de 1 500 truies alors, il y a un manque de 2 maternités pour couvrir les besoins des abattoirs de la région. Il est à noter qu'une truie produit environ 25 porcelets par année.

Au niveau des engraissements (ou porcheries), pour faire vivre une famille ça prend une porcherie de 1 800 porcs. Actuellement il y a des porcherie de 900 et de 1200 porcs. Les calculs ont été faits sur une base de porcherie de 1 800 porcs car lorsque la vague négative du porc sera passée, les producteurs construiront des porcheries de 1800 porcs. Les porcheries actuelles sont surtout utilisées par des personnes qui ont d'autres entreprises. Donc, un fermier qui possède une ferme laitière trouvera qu'une porcherie de 900 porcs sera idéale ça lui permet d'avoir un employé à temps plein. Donc, les besoins en porcheries de 1 800 porcs en région seraient de 18 porcheries. Alors, si l'on garde des porcheries de 1200 porc, les besoins montent à environ 25 porcheries. Dans le contexte où l'on parle de porcheries de 1 800 porcs, on peut dire qu'avec les 5 porcheries déjà implantées en région, il y a un manque de 13 porcheries de 1 800 porcs (ou un manque de 20 porcheries si l'on parle de porcheries de 1 200 porcs).

Le calcul déterminant les besoins de porcheries pour les abattoirs est fait ainsi :
1 800 porcs par porcherie multiplié par le taux de rotation (nombre de lot par année) de 3,2 multiplié par le nombre de porcherie nécessaire pour chaque abattoir soit 8.7 porcheries qui donne 50 000 porcs.

Pour l'épandage du purin, les besoins en superficie de terre seront de 3 625 hectares pour l'ensemble de la région pour 7 250 unités animales. Il est considéré que l'on peut épandre l'équivalent de deux unités animales par hectare de terre agricole sans faire de dépassement (surplus de fumier). La capacité d'absorption des éléments du fumier par les terres agricoles est calculé en fonction de la consommation des plantes. Donc, les cultures cultivées traditionnellement (orge, pâturage) peuvent consommer l'équivalent de deux unités animales par hectare en lisier. Il est à noter qu'ainsi, le phosphore (qui est l'élément le plus dommageable pour l'environnement) est alors entièrement consommé par les plantes.

La municipalité de Lorrainville à elle seule (qui possède 50 % de sa surface en culture) possède 4 400 hectares en culture. En Abitibi-Témiscamingue, il y a 106 000 hectares en culture agricole ou en pâturage amélioré. À cela, le Témiscamingue ontarien peut aussi être un joueur important dans ce domaine en offrant de grande superficie en culture.

RETOMBÉS ÉCONOMIQUES

Statistique Canada évalue à 4,2 emplois directs créés pour chaque porcherie de 1200 porcs. Les emplois directs comprennent : la meunerie, le vétérinaire, la porcherie, la COOP, le représentant, les conseillers agricoles et l'abattoir. Par contre, au Témiscamingue, il devrait y avoir plus d'impact direct car la transformation agricole génère beaucoup d'emploi. Le fait est que les unités de transformations seront petites, elles devraient générer plus d'emplois que les mégas entreprises de transformation agro-alimentaire. Ainsi, avec les deux abattoirs, il se créera plus d'emplois que certaines entreprises de transformations de viandes de grande envergure. Selon ces données de Statistique Canada, il y aurait 110 emplois directs créés en région par les porcheries.

En ce qui concerne les emplois indirects, toujours selon Statistique Canada, il se créerait environ 19 emplois indirects par porcherie ce qui représente près de 500 emplois. Les emplois indirects comprennent les dentistes, les médecins, les épicerie, les magasins, etc. En région, il ne se créera pas nécessairement 500 emplois par contre, cela en consolidera sûrement un grand nombre d'emplois en plus d'en créer quelques unes.

Pour établir les porcheries, il faut un investissement en région de 12 000 000 \$. Ces argent sera dépensé essentiellement au Témiscamingue puisqu'ils représentent les achats pour les porcheries (moulées, achats des porcelets, engrais, vente de cochon). Les revenus annuels générés par les porcheries seulement seraient d'environ 14 000 000 \$ (ce qui ne comporte pas pour les abattoirs et autres).

IMPACT SUR LES ÉVALUATIONS

En ce qui a trait à l'évaluation foncière des terrains, une étude (commandé par le comité agricole de Laverlochère) a établie que les municipalités de Laverlochère et de Fugèreville n'ont pas enregistré de baisse de l'évaluation des terrains et des immeubles. Même que dans certains cas, une légère hausse a été enregistré. Par contre, le secteur Est a enregistré une forte baisse, mais il faut savoir que cette région n'enregistre aucune relance économique en ce moment. Plusieurs d'entre elles ont même réglementé sévèrement l'implantation de porcheries. Il faut aussi savoir que les municipalités qui accueillent les porcheries reçoivent plus d'argent par les taxes prélevés dû à l'augmentation de la valeur foncière. Ces municipalités deviennent de plus en plus autosuffisantes. Ces municipalités nécessitent donc moins de subventions gouvernementales. Par cette autosuffisance, les municipalités peuvent offrir plus de service à leur population. Il est à noter que la production agricole est l'une des industries les moins exigeante sur le besoin d'infrastructures municipales. Plusieurs municipalités agricoles dans le centre du Québec réussissent à générer des surplus dans les opérations municipales. Cette situation est particulièrement visible dans les municipalités très agricoles.

Pour visualiser cette situation, regardons ce qui se passe en Nouvelle-Beauce. On trouve des municipalités qui accueillent beaucoup de porcs et qui ressemblent beaucoup à Lorrainville (1 438 personnes et une superficie de 88 km²). En Nouvelle-Beauce soit St-Hénédine (1 159 personnes et 53 km²) et St-Bernard (2 036 personnes et 87 km²) ont été consultées afin de connaître la valeur des terres dans leur municipalité respective. Ainsi, à St-Hénédine, les terres valent 833 \$ de l'acre, à St-Bernard, elles sont évaluées à 1310 \$ de l'acre alors qu'à Lorrainville, elles sont évaluées à 200 \$ l'acre. Certaines personnes affirment que cette région est en surplus de fumier par contre, St-Hénédine n'est pas en surplus de fumier mais est à la limite des surfaces d'épandage. St-Bernard est une municipalité fortement productrice de porcs et elle est dans le palmarès des 20 municipalités où il y a le plus de porc à l'hectare. Elle est donc en surplus. Les évaluations foncières des municipalités de St-Hénédine, de St-Bernard et de Lorrainville sont de : 0.90 \$ à 1.30 \$ au pied carré pour la municipalité de St-Hénédine, 2.10 \$ à 2.30 \$ au pied carré pour St-Bernard et 0.66 \$ à 0.71 \$ au pied carré pour la municipalité de Lorrainville. Donc, l'évaluation des terrains est de 25 % à près de 300 % plus élevé qu'à Lorrainville pourtant, St-Bernard est fréquemment cité comme étant l'une des municipalités les plus concentré sur le porc.

Au niveau de l'évaluation des vieilles maisons (1970), elle est respectivement de 73 000 \$ pour les municipalités de St-Hénédine et de St-Bernard alors que Lorrainville est à 72 000 \$. Pour les constructions de 1980, la même maison est évaluée à 85 000 \$ pour les municipalités de St-Hénédine et St-Bernard alors qu'à Lorrainville l'évaluation est de 81 000 \$. Pour les constructions de 1990, les municipalités de St-Hénédine et St-Bernard,

l'évaluation monte à 100 000 \$ alors qu'à Lorrainville, elle atteint 90 000 \$. Donc, l'évaluation foncière ne baisse pas quand on est en présence de porcheries même qu'on peut dire que l'activité économique générée par les porcheries favorise l'implantation de maisons de plus grande valeur ce qui aurait pour effet d'augmenter la valeur foncière dans la municipalité.

COMPARAISON

La superficie en culture des trois municipalités sont de 3 130 hectares pour St-Hénédine, 6 672 hectares pour St-Bernard et 4 440 hectares pour Lorrainville alors que le nombre d'unités animales (UA) dans ces secteurs est de 7 287 UA à St-Hénédine, 35 596 UA à St-Bernard et 2113 UA à Lorrainville. Il est à noter que les besoins en porcs en région représentent donc à peu près le nombre d'unités animales présent sur le territoire de la municipalité de St-Hénédine. Alors qu'à St-Bernard, il y a 5 fois plus de porcs sur le territoire de cette municipalité que les besoins en porcs de nos deux abattoirs et ça sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. La concentration d'unité animal à l'hectare est alors de 2.33 UA/hectare à St-Hénédine, 5.33 UA/hectare à St-Bernard et 0.48 UA/hectare à Lorrainville. Donc, la municipalité de St-Bernard est en surplus de plus du double de sa capacité alors que la municipalité de Lorrainville n'est qu'au quart de sa capacité.

La Région de l'Abitibi-Témiscamingue possède 106 614 hectares de terres agricoles, ce qui ne représente que 2% de la superficie totale de la région qui est de 6 487 800 hectares. Le nombre d'unités animales en région est alors de 43 161 UA ce qui donne une concentration de 0.40 UA/hectare. Donc, en ajoutant 100 000 porcs en région soit 7 250 UA (ce qui représenterait les besoins de la région) la région augmenterait à 50 411 UA la densité animale passerait à 0.47 UA/hectare. En ajoutant 150 000 porcs en région (soit 10 875 UA), la région augmenterait à 54 036 UA dans la région avec une densité animale de 0.51 UA/hectare. En ajoutant 200 000 porcs en région (soit 14 500 UA), elle augmenterait à 57 661 UA dans la région avec une concentration de 0.54 UA/hectare. Donc, même en ajoutant deux fois les besoins de la région, soit 50% de ce qui se fait à St-Bernard de Beauce, la capacité des terres agricoles ne serait en aucun cas dépassé et même que l'augmentation ne serait que de 0.14 UA/hectare pour la région. Il est à noter que Saint-Bernard est 16 fois plus petit en superficie de culture que celle de l'Abitibi-Témiscamingue et contient présentement cinq fois plus de porc que nous avons besoin dans la région. Alors qu'une autre municipalité qui est en surplus, St-Valérien, contient deux fois nos besoins en porc et sa superficie de culture ne représente que 5 % de notre région (elle est donc 18 fois plus petite que l'Abitibi-Témiscamingue).

En comparant la MRC de la Nouvelle Beauce, la région Chaudière-Appalaches et l'Abitibi-Témiscamingue (avec les porcheries et les UA nécessaires pour les abattoirs de la région), on trouve les informations suivantes :

	Hectares cultivé	Superficie totale	% en terre agricole	Nombre de porcherie et UA	Superficie totale en rapport à l'A-T
MRC Nouvelle Beauce	52 010	80 015	65%	250 et 60 000 UA	81.1
Chaudière-Appalaches	515 816	151 800	34%		4.3
Abitibi-Témiscamingue	106 614	6 487 800	2%	20-25 50 411 UA	
MRC Témiscamingue	40 160	1 926 600	2%		

La région de Chaudière-Appalaches contient la MRC de la Nouvelle Beauce. Il est à noter que la MRC du Témiscamingue est 24 fois plus grande que la MRC de la Nouvelle Beauce, et en Nouvelle Beauce on retrouve 250 porcheries, ici, on parle de 25 porcheries.

ANNEXE

Annexe 1

données sur les besoins du Témiscamingue

Annexe 2

Comparaison entre 3 municipalités

Annexe 3

Comparaison entre régions

Annexe 4

Carte de délimitation des porcheries à Lorrainville

(disponible au secrétariat de la
commission)

Taux avec porcherie de la région
 Porcherie à venir

Abattoir Fugerville

50000 porcs/année
 3625 unités animales

Conventionnel

Maternité 1500 truies
 porcherie 1800
 rotation porcherie 3.2
 Porc/truie/année 25
 Surface épandage 1813 hectares

50000 porcs/année
 1.3 nbre maternité
 8.7 nbre de procherie

Abattoir Lorrainville

50000 porcs/année
 3625 unités animales

Prochito

Maternité 1500
 porcherie 1800
 rotation porcherie 3.2
 Porc/truie/année 25
 Surface épandage 1813 hectares

50000 porcs/année
 1.3 nbre maternité
 8.7 nbre de procherie

Investissement	porcherie seulement	Porcherie seulement Revenus supplémentaires
porcherie	7 416 667 \$	11 125 000 \$
maternité	5 000 000 \$	2 812 500 \$
Total	12 416 667 \$	13 937 500 \$

Unité animale totale	7250
hectares nécessaires	3625

	par 1200 porcs	total
emplois directs	4.2	109
emplois indirects	19	495

	besoin	ce qu'il y a	ce qui manque
Nbre de Porcherie sur le territoire (1800 porcs)	17.4	5	12.4
Nbre de Maternité sur le territoire (1500 truies)	2.7	1	1.7

visé 7500 à 100000 d'ici sans

1 Avoir

Milles par hectare (collaboration agricole communale)

Abattoir Fugerville

50000 porcs/année
3625 unités animales

Conventionnel

Maternité 800 truies
porcherie 1000
rotation porcherie 3.2
Porc/truie/année 25
Surface épandage 1813 hectares

50000 porcs/année
2.5 nbre maternité
15.6 nbre de porcherie

visé 75000 à 100000 d'ici sans

Abattoir Lorrainville

50000 porcs/année
3625 unités animales

Prochito

Maternité 800
porcherie 1000
rotation porcherie 3.2
Porc/truie/année 25
Surface épandage 1813 hectares

50000 porcs/année
2.5 nbre maternité
15.6 nbre de porcherie

Investissement	Porcherie seulement	
	porcherie seulement	Revenus supplémentaires
porcherie	8 750 000 \$	13 125 000 \$
maternité	6 400 000 \$	4 500 000 \$
Total	15 150 000 \$	17 625 000 \$

Unité animale totale	7250
hectares nécessaires	3625

	par 1200 porcs	total
emplois directs	4.2	109
emplois indirects	19	495

	besoin	ce qu'il y a	ce qui manque
Nbre de Porcherie sur le territoire (1000 porcs)	31.3	5	26.3
Nbre de Maternité sur le territoire (800 truies)	5.0	1	4.0

		St-Hénédine	St-Bernard	Lorrainville
terre cultivable	\$/acre	833 \$	1 310 \$	200 \$
terrain village	\$/pi ²	0.9 à 1.30\$	2.1 à 2.3\$	0.66 à 0.71\$
maison	1971-1980	73 000 \$	73 000 \$	72 000 \$
maison	1981-1990	85 000 \$	85 000 \$	81 000 \$
maison	1991-2000	100 000 \$	100 000 \$	90 000 \$
pop	personne	1159	2036	1438
superficie	km ²	53	87	88
superficie en culture	hectare	3130	6672	4440
Unités Animales	U.A.	7287	35596	2113.4
%terre en culture		59%	77%	50%
Unité animale/hectare		2.33	5.33	0.48
			Exemple d'établissement	
Unité animal Maternité	4	truies et petits	1200 truies	300 U.A.
Unité animal Porcs engraissement	5	porcs	1500 porcs	300 U.A.

